



AVIS PUBLIC – ANNULATION DE LA VENTE D'IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES

VEUILLEZ NOTER QUE LA VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES FONCIÈRES OU DE DROITS SUR LES MUTATIONS IMMOBILIÈRES POUR LES ANNÉES 2023-2024-2025 PRÉVUE LE 29 OCTOBRE 2025 EST ANNULÉE, PUISQUE TOUS LES DOSSIERS ONT ÉTÉ RÉGLÉS.

DONNÉ À MONTRÉAL-EST, CE 16 OCTOBRE 2025

Me Olivier Pelletier
Greffier